



Le mot du maire

Bonjour à tous,

Après plusieurs mois d'échanges et de travail avec l'aide des partenaires des collectivités locales ; l'ADAC, ALEC et la DGFIP, le conseil municipal a choisi l'architecte qui sera en charge d'élaborer un projet fiable, respectant le cahier des charges et en adéquation avec le budget alloué.

Concernant le lotissement, les travaux d'extension du réseau pour l'électricité, la fibre et les télécom vont commencer très prochainement. Ces travaux viendront clore le chantier d'aménagement du lotissement.

Bien à vous,

Le Maire,
Thierry LE GONIDEC

Les brèves ...

- **Concertation des habitants en mairie jusqu'au 31/10/2024** concernant les zones d'accélération des énergies Renouvelables
- **Repas du 11 novembre 2024**, Pensez à vous inscrire. Les Faouëtiens de plus de 65 ans sont invités au repas du 11 novembre, et inscription en mairie au plus tard pour le 4 novembre.
- **Marché de Noël** : Les associations qui souhaitent tenir un stand sont les bienvenues. Merci de contacter Véronique.

A vos agendas pour le mois d'octobre 2024

- **Le vendredi 4 octobre** : à 20h30 à la salle des fêtes de la Roche Derrien, la troupe « M » présente : **les femmes de Barbe-Bleue**.
- **Le Samedi 12 octobre** après-midi à la salle des fêtes : **stage de hip hop**, organisé par Avel Ar C'hoat.
- **Le dimanche 27/10/2024** : **Fêtes d'Halloween** pour les enfants de la commune à la salle des fêtes à 15h30.

Pour mettre dès à présent dans vos agendas :

- **Le dimanche 15/12/2024** le marché de Noël. Les exposants peuvent réserver leur emplacement à partir du 1er novembre en appelant le 06 12 63 43 06.
- **Le dimanche 22/12/2023** le spectacle de Noël.



Conseil municipal du 25 septembre 2024

L'objectif est de vous donner une synthèse des décisions prises lors du dernier conseil municipal (*cette rédaction ne vaut pas un procès-verbal*). Par rapport à la nouvelle réglementation les délibérations ne seront plus affichées mais accessibles sur le site de la commune en complément les comptes rendus déjà disponibles.

1- Projet de rénovation de la salle des fêtes :

Depuis plusieurs mois le projet de rénovation de la salle des fêtes a été lancé pour élaborer le cadrage du projet sur plusieurs volets :

- L'étude de plusieurs scénarios de réhabilitation de la salle des fêtes existante avec l'accompagnement de l'ADAC (*l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités est un service public d'assistance aux collectivités locales pour un appui technique et juridique de leurs projets d'ingénierie*).
- L'étude de notre capacité financière avec le conseiller de la DGFIP.
- L'étude énergétique avec l'audit énergétique et les préconisations avec ALTEREA et l'accompagnement de l'ALEC (*l'Agence Locale de l'Energie et du Climat pour nous accompagner sur la maîtrise et la réduction de la consommation énergétique liées à la transition énergétique sur le territoire*).

A l'issue de cette étape un cahier des charges a été élaboré (dossier de programmation technique et fonctionnel) pour lancer un appel public à candidature pour le marché de maîtrise d'œuvre. Sur les 7 candidatures, la commission d'appels d'offres de juillet a retenu 3 architectes pour produire leur vision du projet (*engagement/compétence, une note explicative, plan de masse et de principe et une image du projet*).

Sur proposition de la commission d'appels d'offres, le conseil municipal valide le choix de retenir **Original Architectes** (Tréguier) en particulier pour le design proposé, l'organisation des pièces et la taille de la salle de réception, l'aménagement extérieur (en lieu et place des allées de boules déplacées à côté des allées couvertes).

2-Budget lotissement :

Un budget complémentaire de 325 € pour un complément de terrassement suite au bornage fait par le géomètre.

3-Déploiement de la fibre :

Le conseil valide le paiement de la dernière tranche de 7179€ sachant qu'un remboursement de 4000€ sera fait sur 4 ans (pas de compensation de possible).

4-Subvention pour l'église de Bringolo (incendie il y a quelques mois) :

Par solidarité, le conseil décide d'octroyer une subvention de 300€ pour les travaux.

5-Assurance Prévoyance :

Pour l'assurance Prévoyance des agents de la commune, le conseil décide de prendre à sa charge 50% de la cotisation.

6-Frais de scolarité :

Le conseil valide la participation de 7584€ au frais de scolarité des écoles publics (Lanvollon-7 enfants, Pléhédél-5 enfants, Pontrieux-1)



La lettre mensuelle d'octobre n° 50

7- Fond d'aide aux jeunes :

Le conseil décide d'octroyer le montant de 300€ (au-delà de la préconisation du département de 164€)

Autres points :

Démission de Olivier Capelle du conseil municipal pour des raisons personnelles

Club du Rives du Leff

Les Anciens des "Rives du Leff " en excursion

Le 5 septembre dernier, les Anciens des Rives du Leff ont fait une sortie touristique et éducative dans le Morbihan. Ils étaient 27 à visiter les ruines grandioses du château de Suscino, situé dans le site sauvage de la presqu'île de Rhuys, château médiéval début 13ème siècle.



Nos visiteurs accompagnés d'un guide ont déambulé, dans les pièces aménagées comme du temps de la féodalité.

Après la visite un très bon repas les attendait au restaurant des environs.

L'après-midi une sortie en mer dans la baie de Pornavalo a clos cette agréable journée.

Les participants sont revenus ravis de cette expédition.

Dates à retenir pour le dernier trimestre :

Le 17 octobre rencontre avec le club de Pommerit le Vicomte autour du traditionnel repas.

Le 28 novembre : goûter "beaujolais nouveau ".

Le 12 décembre : repas de Noël

Avel Ar C'hoat

Avel Ar C'hoat invite Teddy Dacalor de Studio Danse pour un stage de



Samedi 12 octobre 2024 Stage de Hip Hop

Avel Ar C'hoat invite Teddy Dacalor, professeur et chorégraphe de la Compagnie Hepta au sein de l'association « Studio Danse et Forme » de Guingamp, animera un stage de Hip Hop pour les enfants de 8 à 12 ans à la salle des fêtes de Le Faouët de 14h00 à

17h00.

De 14h à 15h pour le premier groupe (débutants) suivi d'un goûter. Arrivée des stagiaires à 13h30.

De 15h30 à 16h30 pour le deuxième groupe (déjà initiés) suivi également d'un goûter. Arrivée des stagiaires à 15h15.

Coût du stage 10 euros l'heure pour un enfant et 17 euros pour 2 enfants de la même fratrie. Le nombre de places étant limité, il est conseillé de réserver au 06 28 27 44 15.



Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune de Le Faouët <https://lefaouet.com/>



Retour sur le pardon de Kergrist

Ce dernier week-end de septembre a eu lieu le traditionnel pardon de Kergrist.

Le samedi soir s'est déroulé la messe du pardon et la procession jusqu'au tantad. Cette année les paroissiens ont pu apprécier l'éclairage mettant en valeur tous les aspects de la chapelle.



Le dimanche sous un ciel capricieux, les différentes activités ont pu avoir lieu, bercées par la musique de Pascal et Napo ainsi que des sonneurs :

- La randonnée le matin. (Une trentaine de marcheurs)
- Le midi un excellent repas était servi avec le plat principal : porc coco paimpolais. Les convives ont pu déguster ce repas à l'abri sous la tonnelle, dans la chapelle et même chez Denise où on pouvait apprécier le four à pain datant de 1927. (250 repas)
- L'après-midi le concours de boules sur herbe s'est déroulé avec la victoire de Joel et Sébastien (13 doublettes)
- Le premier lot de La tombola a été remporté par Yvon, un tableau peint par Serge (président de l'association des Amis de la Chapelle de Kergrist).



Maison du Département

Permanence à la salle des associations 3 fois par mois avec une assistante sociale sur rendez-vous au 02 96 55 33 00

Horaires - Services

Bibliothèque

Mercredi : 17h30-18h30
Samedi 11h00-12h00
bibliotheque.lefaouet@orange.fr

Ty Kaouët

Horaires ouvertures : Lundi à partir de 17h30.
Mardi Mercredi fermé
Jeudi, vendredi à partir de 17h30
Samedi et dimanche 11h/14h et 17h30
Vente de légumes les lundis de 17h30 à 19h
02.96.33.18.89

La Mine o tri (ex CAS)

est ouvert le 1er samedi du mois de 10h00 à 12h00

Cours de Qi Gong

Mercredi : 14h00 à la salle des fêtes
Françoise Ottari Ferrandon
06 70 52 34 66

Barasol (Boulangerie solaire & bois)

Lundi : 17h30 au Ty Kaouët
Sur place mercredi et vendredi de 17h00 à 19h30
Vendredi soir : vente de pizza à emporter sur commande **1, Kerbiette 06.88.21.63.02**

Cours de Yin Yoga

Mardi : 19h15 à la salle des associations Deborah Tariel
06 74 50 31 19

Mairie Le Faouët 2 rue d'Argoat 22290 LE FAOUEÛT

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9h00-12h00
02 96 52 35 61 mairie22290@lefaouet.com
www.lefaouet.com

La lettre mensuelle

Directeur de la publication : 1 adjoint
Photos : Associations et Mairie
Impression : Mairie du Faouët